

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE MORO EXPRESS » en abrégé « EME »

Siège           ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29,  
Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MORO EXPRESS » en abrégé « EME »

Objet : La société a pour Objet en Cote d'Ivoire et à l'Etranger :

- TRANSPORT ROUTIER PUBLIC
- IMPORT EXPORT
- QUINCAILLERIE ET COMMERCE GENERAL
- ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHEES DE TOUT TYPE DE VEHICULE, PIECES DE RECHANGE DES MACHINES INDUSTRIELS
- BTP ET ACTIVITES IMMOBILIERES
- PRESTATIONS DIVERSES
- ACTIVITES AGRO-PASTORALES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M TANOH MORO SIMON PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03401 du 26/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19365/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

